

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Prenez avis que le 9 juillet 2024, à compter de 19 h 30, dans la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville, situé au 1111, avenue Saint-Paul à Saint-Césaire, se tiendra une séance ordinaire du Conseil municipal de la Ville de Saint-Césaire au cours de laquelle toute personne intéressée pourra se faire entendre relativement à la demande de dérogation mineure suivante. :

Demande de dérogation mineure n° DM-07-2024 au règlement de Zonage n° 92-2005 et amendements

M. Dany Thibault, propriétaire, soumet cette demande de dérogation mineure concernant l'implantation de son bâtiment accessoire isolé (remise et abri) situé au 769, rue Larose, portant le numéro de lot 3 969 215, zone n° 106.

Nature et effet de la demande :

L'approbation de cette dérogation mineure aurait comme effet de régulariser l'implantation du bâtiment accessoire isolé décrit en objet, lequel présente une marge de recul latérale droite établie à 0,83 mètre de la ligne de lot arrière, alors que la norme actuellement en vigueur au règlement de Zonage n° 92-2005 et amendements fixe plutôt cette distance minimale à 1 mètre, **ayant ainsi comme effet d'octroyer une dérogation de 0,17 mètre sur la norme actuellement en vigueur.**

Le tout, tel qu'illustré au certificat de localisation préparé par Denis Juair, arpenteur-géomètre, en date du 3 juin 2024 et portant le numéro 11 205 de ses minutes.

Fait à Saint-Césaire le 19 juin 2024.

M^e Isabelle François, avocate
Directrice générale et Greffière